



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences des écosystèmes
et des océans

Ecosystems and
Oceans Science

Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS)

Compte rendu 2019/032

Région du Québec

Compte rendu de l'examen régional par des pairs sur l'évaluation des stocks de homard des eaux côtières du Québec

12 au 14 mars 2019

Mont-Joli, Québec

Président : Charley Cyr

Rapporteure : Sonia Dubé

Institut Maurice-Lamontagne
Pêches et Océans Canada
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de consigner les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il peut contenir des recommandations sur les recherches à effectuer, les incertitudes et les justifications des décisions prises pendant la réunion. Le compte rendu peut aussi faire l'état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'une indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si des renseignements supplémentaires pertinents, non disponibles au moment de la réunion, sont fournis par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Publié par :

Pêches et Océans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/>
csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2020
ISSN 2292-4264

La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2020. Compte rendu de l'examen régional par des pairs sur l'évaluation des stocks de homard des eaux côtières du Québec; du 12 au 14 mars 2019. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2019/032.

Also available in English:

DFO. 2020. *Proceedings of the regional peer review meeting on the assessment of the lobster in Quebec's inshore waters; March 12-14, 2019. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2019/032.*

SOMMAIRE

Ce document renferme le compte rendu de la réunion tenue dans le cadre du processus régional d'évaluation des stocks de homard des eaux côtières du Québec. Cette revue, qui s'est déroulée du 12 au 14 mars 2019 à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli, a réuni une trentaine de participants des sciences, de la gestion et de l'industrie. Ce compte rendu contient l'essentiel des présentations et des discussions qui ont eu lieu pendant la réunion et fait état des recommandations et conclusions émises au moment de la revue.

INTRODUCTION

La région du Québec de Pêches et Océans Canada (MPO) a la responsabilité de l'évaluation de plusieurs stocks de poissons et invertébrés exploités dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La plupart de ces stocks sont revus de façon périodique à l'intérieur d'un processus consultatif régional qui se déroule à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. Le présent document constitue le compte rendu de la réunion d'évaluation des stocks de homard des eaux côtières du Québec, qui a eu lieu du 12 au 14 mars 2019.

L'objectif de la revue était de déterminer si des changements sont survenus dans l'état de la ressource et s'ils nécessitent des ajustements aux plans de gestion en fonction de l'approche de conservation retenue avec, comme but ultime, de formuler un avis scientifique pour la gestion des stocks de homard des eaux côtières du Québec pour les saisons de pêche 2019 à 2021.

Ce compte rendu fait état des principaux points des présentations et des délibérations qui découlent des activités du comité régional des évaluations de stocks. La revue régionale est un processus ouvert à tout participant en mesure d'apporter un regard critique sur l'état des ressources évaluées. À cet égard, des participants de l'extérieur du MPO sont invités à contribuer aux activités du comité à l'intérieur du cadre de référence défini pour cette revue (Annexes 1 et 2). Le compte rendu fait également état des recommandations émises par l'assemblée.

CONTEXTE

Le président de la réunion, M. Charley Cyr, effectue un rappel des objectifs et du déroulement de la revue par les pairs. Un tour de table permet aux participants de se présenter. Le biologiste évaluateur, M. Benoît Bruneau, assisté par Nathalie Paille, souligne le travail des collaborateurs. Il expose le plan de la rencontre ainsi que le cadre de référence. La dernière revue des stocks de homard remonte à l'hiver 2016. M. Bruneau effectue une brève mise en contexte en présentant le cadre de conservation établi pour le homard. Quelques composantes de la biologie du homard sont également revues (cycle de vie, distribution, reproduction, croissance, mortalité naturelle).

M. Bruneau rappelle que les indicateurs (abondance, démographique, taux d'exploitation et productivité) utilisés pour dresser l'état des stocks sont dérivés de plusieurs sources : les statistiques de la pêche, les données de l'échantillonnage en mer et à quai des captures commerciales, les livres de bord (obligatoires et volontaires), les relevés au chalut et en plongée sous-marine pour les Îles-de-la-Madeleine, les projets avec des casiers expérimentaux, le relevé post-saison en Gaspésie et les bouées et minilog des pêcheurs. Un bref rappel est effectué sur la façon de calculer certains indicateurs, notamment la PUE (échantillonnage commercial et journaux de bord), les densités (chalut), les structures de taille et le taux d'exploitation.

ÉVALUATION DE LA RESSOURCE

Les débarquements de homard au Québec totalisent, en 2018, 8 127 t. Les Îles-de-la-Madeleine (IDM) comptent pour 58 % des débarquements tandis que la Gaspésie occupe le deuxième rang avec 28 %. Anticosti et la Côte-Nord interviennent respectivement pour 10 % et 3 % des débarquements totaux.

Pour chaque secteur (IDM, Gaspésie, Anticosti, Côte-Nord), M. Bruneau présente brièvement les faits saillants de la dernière évaluation, l'ensemble des mesures de gestion ainsi que les données disponibles pour estimer les indicateurs. Le biologiste passe ensuite en revue les résultats obtenus selon les différentes catégories d'indicateurs (abondance, démographique, taux d'exploitation, productivité). Puisque la plupart des indicateurs sont basés sur les données de la pêche, il fait également référence à l'effort de pêche (nombre de voyages de pêche et de casiers) et à la température au cours de la saison de pêche. Pour chaque catégorie d'indicateurs, des questions et commentaires sont émis par les participants et rapportés dans le compte rendu. Un sommaire concernant l'état actuel des stocks conclut les présentations par secteur et un avis est formulé.

ÎLES-DE-LA-MADELEINE (ZPH 22)

Indicateurs d'abondance

Les débarquements ont atteint 4 757 t (pic historique), ce qui est 91 % plus élevé que la moyenne des 25 dernières années pour un effort de pêche stable ou inférieur. L'augmentation des débarquements entre 2015 et 2018 a été plus importante au sud (+40 %) qu'au nord (+31 %).

En 2018, pour l'ensemble des Îles, la PUE en poids de l'échantillonnage commercial était plus élevée de 69 % que celle de 2015 et 111 % plus élevée que la moyenne historique (1985–2017). La PUE en nombre et celle des journaux de bord démontraient une tendance similaire. La densité de homards commerciaux dans le relevé au chalut a montré une forte augmentation en 2015 suivie d'une tendance à la baisse depuis. En 2018, elle était plus faible de 22 % que celle de 2015, mais 58 % plus élevée que la moyenne historique (1995–2017).

- On rappelle que les termes « nord » et « sud » font référence au port de débarquement.
- Quelques inquiétudes sont soulevées en lien avec la baisse des indicateurs d'abondance en 2016, ce qui est probablement lié à des conditions environnementales défavorables en début de saison, conjugué avec la bonne condition du homard en début de saison (peu affamé). Toutefois, on note que les autres indicateurs pour les Îles-de-la-Madeleine ne montrent pas de chute. Les indicateurs d'abondance des années 2017 et 2018 sont par ailleurs très bons.
- Pour ce qui est du relevé au chalut, on mentionne que le patron observé pour les densités commerciales (notamment la forte augmentation d'abondance en 2015 suivie d'une baisse) est également constaté pour d'autres indicateurs (ex : densité des femelles matures, densité des prérecrues). On précise également que la hausse observée dans les commerciaux avait été anticipée via les densités de prérecrues.
- De façon générale, on observe une bonne corrélation entre les divers indicateurs d'abondance.

Indicateurs démographiques

En ce qui concerne les indicateurs démographiques, la taille moyenne des homards commerciaux échantillonnés pendant la pêche continue de s'accroître légèrement depuis la fin de la période d'augmentation de la taille légale en 2003. Par contre, dans le relevé au chalut, la taille moyenne est à la baisse pour les mâles depuis 2013 et relativement stable pour les femelles depuis 2003.

- Par rapport à la structure de taille, on s'interroge à savoir ce qui est le plus adéquat d'utiliser : la valeur réellement mesurée, une pondération en fonction du débarquement ou

une fréquence relative (débarquements indiqués entre parenthèse). L'assemblée opte pour une fréquence relative présentée sur une même échelle. Ce commentaire s'appliquera également à l'ensemble des structures de taille présentées dans cette évaluation.

- On accorde de l'importance aux Jumbos dû au fait qu'on est dans une pêche de recrutement. Il faut donc s'assurer de protéger une sous-composante du stock constituée de Jumbos. Toutefois, il n'y a pas de cible à atteindre en termes de mesures de gestion.
- Il est suggéré d'examiner les Jumbos en valeur absolue et non en relatif afin d'avoir un portrait plus exact (pour enlever l'effet des recrues).
- En ce qui a trait au sex-ratio, on veut au moins s'assurer qu'il y ait un mâle pour une femelle.

Taux d'exploitation

Les indicateurs de la pression de pêche montrent une légère diminution des taux d'exploitation depuis 2011.

- On souligne que les deux indicateurs du taux d'exploitation issus du relevé commercial (nord et sud) se suivent assez bien, contrairement au relevé au chalut, ce qui pourrait s'expliquer en partie par les difficultés vécues lors du relevé au chalut (2018).

Indicateurs de la productivité

Les indicateurs de la productivité sont demeurés élevés. Pour l'ensemble des Îles, la production théorique d'œufs par rapport à la période 1994–1996 était 3,9 fois plus élevée en 2018 contre 2,6 fois plus élevée en 2015. Par contre, on observe depuis 2015 une tendance à la diminution de la proportion des femelles en postmue qui ont été inséminées.

Les indices de recrutement à la pêche suggèrent que les débarquements resteront élevés pour les 2-3 prochaines années. L'indice de recrutement benthique a diminué entre 2010 et 2016, ce qui pourrait laisser présager une diminution du recrutement à la pêche à moyen terme.

- Par rapport aux structures de taille, tel que discuté plus haut, on utilisera des fréquences relatives mises sur une même échelle.
- Par rapport à la périodicité de la reproduction, on mentionne que c'est intimement lié à la mue. On a donc besoin de plus d'informations sur la mue (période, étendue) pour accroître nos connaissances sur le homard, sur son lien avec l'environnement et pour mieux interpréter certains indices.
- On observe une tendance à la diminution de la proportion des femelles en postmue qui ont été inséminées. Cela inquiète des participants, car il semble que quelque chose se passe au niveau de la fécondité (limitation du sperme). Ceci constitue un enjeu de recherche prioritaire.
- Dans le graphique sur le succès d'accouplement, il pourrait être intéressant de comparer chaque année à un niveau (période) de référence fixe.
- On s'interroge sur la possibilité de combiner les figures de la production théorique d'œufs et du succès d'accouplement. Éventuellement, il pourrait y avoir une figure liant ces deux informations. On parle d'intégrer un indice pour le succès reproducteur en ayant une réelle mesure de la production d'œufs. Cet aspect pourra être exploré davantage. Des efforts ont déjà été investis sur la déposition et sont à poursuivre. On veut également comprendre ce

qui module la productivité (ex : conditions environnementales). On rappelle que c'est un système très complexe.

- On observe de plus en plus de petites femelles avec des œufs. Il serait intéressant de revoir les ogives de maturité puisque les tailles à maturité sexuelle sont plus faibles dans des eaux plus chaudes.
- En lien avec le réchauffement, des travaux récents suggèrent que la productivité du stock a augmenté en termes de temps nécessaire au recrutement à la pêche, qui serait passé de 7-8 ans à 5-6 ans.
- On observe particulièrement une forte cohorte en 2010. Il semble que 2017 soit aussi une bonne année de déposition.

Approche de précaution

Selon l'approche de précaution, le stock de homard des Îles se situe présentement dans la zone saine.

- Dans le cas du homard, l'Industrie ne souhaite aucunement que le stock se retrouve dans la zone de prudence. Une action serait alors prise rapidement.

Sommaire et avis – Îles-de-la-Madeleine

Les faits saillants de l'évaluation sont présentés et certaines modifications sont proposées par l'assemblée. Seuls les commentaires sur le fond (et non sur la forme) sont rapportés.

- En ce qui a trait aux indices d'abondance, certains participants suggèrent de faire référence à l'année 2016 dans le texte de l'avis.
- On propose de simplifier le fait saillant sur les PUE.
- Dans le fait saillant sur la productivité, il est proposé de mettre l'accent sur la tendance à la diminution du succès d'accouplement.
- On s'entend pour dire que les indices de recrutement à la pêche suggèrent que les débarquements resteront élevés pour les 2 à 3 prochaines années. Par ailleurs, il importe de mentionner que l'indice de déposition benthique a diminué entre 2010 et 2016, ce qui laisse présager une diminution du recrutement à la pêche à moyen terme.

Finalement, la recommandation de l'assemblée se formule ainsi :

Avec son abondance et sa productivité élevée, on peut conclure que le stock de homard des Îles-de-la-Madeleine est en bonne condition et que les niveaux d'exploitation actuels sont adéquats. Selon l'approche de précaution, le stock de homard des Îles se situe présentement dans la zone saine.

CÔTE-NORD (ZPH 15, 16 ET 18) ET ANTICOSTI (ZPH 17)

Indicateurs d'abondance

Les débarquements de homard sur la Côte-Nord étaient en forte augmentation entre 2015–2018 (82 % dans la zone 15, 305 % dans la zone 16, et 423 % dans la zone 18). Les valeurs de 2018 sont à des sommets historiques et l'augmentation s'expliquerait aux deux-tiers par l'accroissement de l'effort de pêche. À l'île d'Anticosti (17B), les débarquements ont aussi atteint un sommet historique passant de 504 t en 2015 à 782 t en 2018.

Dans les zones 15 et 16, la prise par unité d'effort (PUE) en poids provenant de l'échantillonnage commercial a augmenté de 27 % entre 2015 et 2018 et de 137 % par rapport à la moyenne historique (1993-2017), tandis que l'effort de pêche est à la hausse depuis 2015. Dans la zone 18, la PUE en poids de 2018 était 44 % supérieure à celle de 2015 et 112 % supérieure à la moyenne historique (2012-2017) pour un effort de pêche qui augmente depuis 2014. Dans la zone 17, la PUE en poids provenant des journaux de bord était, en 2018, supérieure de 33 % à celle de 2015 et 114 % supérieure à la moyenne historique (2006-2017) pour un effort de pêche en augmentation depuis 2011.

- Étant donné l'abondance actuelle, l'Industrie confirme un effort de pêche accru.
- Peu de commentaires sont apportés ici.

Indicateurs démographiques

L'échantillonnage pour l'évaluation des indicateurs démographiques est très limité sur la Côte-Nord et à l'île d'Anticosti, particulièrement dans les zones 15, 16 et 18. Dans la zone 17B, les structures de tailles sont étendues, mais la taille moyenne est à la baisse possiblement en raison de l'augmentation du recrutement.

- Pour la Côte-Nord, on mentionne que l'augmentation de la taille chez les homards commerciaux pour la période 1998-2005 serait principalement associée à la hausse de la taille minimale, mais aussi au recrutement. Il semble toutefois difficile de départager ces deux causes.
- On note que les structures de taille sont moins tronquées que pour les Îles-de-la-Madeleine, ce qui indique sans doute un taux d'exploitation moins grand.
- Pour l'île d'Anticosti, on mentionne que l'augmentation des femelles en proportion en 2018 serait liée à des changements dans le comportement de pêche (ex : effort plus au large en fin de saison).
- On ajoute aussi que la taille minimale légale devrait être ajustée pour ces régions étant donné qu'elle est inférieure à la taille à la maturité sexuelle. Par contre, cet ajustement nécessite d'abord une mise à jour des connaissances biologiques.

Sommaire et avis - Côte-Nord et Anticosti

Les faits saillants de l'évaluation sont présentés et certaines modifications sont proposées par l'assemblée. Seuls les commentaires sur le fond (et non sur la forme) sont rapportés.

- En ce qui a trait à la hausse de l'effort de pêche dans ces régions, il serait important de le souligner dès le départ.
- Pour les faits concernant les indicateurs d'abondance, il est suggéré de les simplifier en présentant soit les pourcentages, soit les tonnages, d'y aller par région ou par zone. On rappelle que l'objectif est de mettre l'accent sur le fait qu'on se situe à des sommets historiques. Ainsi, plusieurs commentaires contribuent à reformuler les faits saillants.
- Pour le fait saillant sur les indicateurs démographiques, il importe de mentionner qu'ils demeurent limités sur la Côte-Nord et à l'île d'Anticosti, particulièrement dans les zones 15, 16 et 18. Il convient également de lier la baisse de la taille moyenne dans 17B à la l'augmentation du recrutement.
- Un besoin de recherche apparaît évident pour mieux comprendre la biologie du homard dans ces régions, mais également pour réévaluer la pertinence d'ajuster la taille minimale

légale afin de protéger le potentiel reproducteur et de gérer ces stocks de façon durable. Cet enjeu apparaît important considérant la hausse de l'effort de pêche et les changements environnementaux.

La recommandation de l'assemblée est formulée comme suit :

Les indicateurs d'abondance (débarquements et PUE) sont en forte hausse sur la Côte-Nord et à l'Île d'Anticosti. Les populations de homard de ces régions semblent en bonne condition, mais sont caractérisées par une croissance lente ainsi qu'une maturité sexuelle tardive et à grande taille (90 mm et +). Compte tenu que la taille légale est inférieure à la taille à la maturité sexuelle, ces populations pourraient être vulnérables à la surexploitation. Dans le contexte de l'augmentation de l'effort de pêche dans ces régions ainsi que des changements dans l'environnement, il serait important de rapidement développer ou de mettre à jour les connaissances biologiques essentielles à la gestion durable de ces stocks.

GASPÉSIE (ZPH 19, 20, 21)

Indicateurs d'abondance

Les débarquements sont en forte hausse et ont atteint un record de 2 509 t en 2017, suivi d'une baisse à 2 315 t en 2018 associée aux mesures de conservation de la baleine noire. Les débarquements de 2018 étaient 26 % supérieurs à ceux de 2015 et 116 % supérieurs à la moyenne historique (1993-2017). L'effort de pêche est en légère diminution depuis 2009 et inférieur au niveau de 1994–2004. En 2018, 78 % des débarquements de la Gaspésie provenaient de la zone 20, 10 % de la zone 21 et 12 % de la zone 19.

Pour l'ensemble de la Gaspésie, la prise par unité d'effort (PUE) en poids provenant de l'échantillonnage commercial a fortement augmenté entre 2015 et 2018. Dans la zone 19, la PUE en poids de 2018 était 60 % supérieure à celle de 2015 et 202 % supérieure à la moyenne historique (2001-2017). Dans la zone 20, la PUE en poids de 2018 était supérieure de 59 % à celle de 2015 et 133 % supérieure à la moyenne historique. Dans la zone 21B, la PUE à l'automne 2018 était supérieure de 74 % à celle de 2015 et 162 % supérieure à la moyenne historique (2001-2017). Les PUE des journaux de bord suivent la même tendance.

- On rappelle que d'importants programmes de réduction de l'effort de pêche ont été mis en place à partir de 2006 en Gaspésie. Cette réduction a été instaurée progressivement.
- Pour la zone 21B, il convient de bien distinguer la pêche d'automne de la pêche d'été afin que l'information soit claire. On mentionne que les données disponibles sont de plus en plus abondantes, ce qui permettra de pousser davantage nos analyses dans les prochaines évaluations. On souhaite avoir une meilleure idée de la capturabilité à l'automne versus au printemps.
- On mentionne que l'installation de thermographes devrait permettre d'obtenir de meilleures données de température pour la Gaspésie.
- On constate que les indices d'abondance pour la Gaspésie se situent à des sommets historiques.

Indicateurs démographiques

Dans les zones 19 et 21, les indicateurs démographiques montrent que les tailles moyennes des homards commerciaux étaient élevées en 2018 (95,8 et 92,8 mm respectivement), mais inférieures de 4 % à celles de 2015, possiblement en raison d'un recrutement plus important. Dans la zone 20, la taille moyenne des homards commerciaux a peu changé depuis 2008 (\approx 88

mm). Les structures de taille des homards commerciaux sont beaucoup plus étendues dans les zones 19 et 21 que dans la zone 20.

- On constate que le recrutement compose une grosse partie de la pêche dans la zone 20. Du travail reste à faire pour améliorer la situation.
- On observe que les homards dans la zone 19 atteignent des tailles plus grandes, comparativement aux autres zones (température plus froide, effort de pêche plus faible).
- Pour la zone 21, on s'interroge sur ce qui pourrait expliquer un sex-ratio en faveur des mâles. On mentionne la possibilité d'une ségrégation des sexes dans l'habitat et d'une redistribution des homards en lien avec les changements environnementaux.

Taux d'exploitation

Les indicateurs de la pression de pêche n'ont pu être estimés pour les zones 19 et 21. Dans la zone 20, le taux d'exploitation a été plus faible entre 2015–2017 (76 %) qu'entre 2011–2014 (81 %), mais reste très élevé.

- On s'entend pour dire qu'on demeure à des niveaux élevés de taux d'exploitation dans la zone 20 (bien que 2016 soit légèrement plus bas), et ce malgré les efforts de réduction d'effort.
- Dans la prochaine évaluation, on présentera dans le tableau récapitulatif, le taux d'exploitation de l'année courante versus la dernière année et le taux d'exploitation de l'année courante versus la moyenne historique.

Indicateurs de la productivité

Dans la zone 20, les indicateurs de la productivité sont élevés. L'abondance des femelles œuvées augmente depuis 2011. La production théorique d'œufs par rapport à la période 1994–1996 était 8,6 fois plus élevée en 2018 contre 4,6 fois plus élevée en 2015. En 2018, l'abondance des prérecrues a augmenté de 16 % par rapport à 2015 dans la zone 20, suggérant que les débarquements pourraient continuer à augmenter. Ces informations ne sont pas disponibles pour les autres zones de la Gaspésie.

- Pour expliquer certaines différences observées, on s'interroge sur l'impact d'une saison plus courte sur la PUE des femelles œuvées en comparaison aux homards commerciaux. Les femelles œuvées seraient principalement capturées en fin de saison.
- On est peu inquiet vis-à-vis la baisse de production d'œufs des multipares, qui s'explique sans doute par la hausse des primipares considérant les forts événements de recrutement des dernières années.
- Dans le tableau récapitulatif, il est suggéré d'indiquer que la contribution des multipares est en valeur relative (pourcentage).
- Finalement, un suivi des spermathèques est conseillé.

Relevé post-saison

Un relevé post-saison dans la zone 20 a été mis en place en 2011. Les données de 2018 indiquent une abondance élevée de prérecrues - 1. Le recrutement pourrait donc augmenter.

- On tentera d'exploiter davantage les données du relevé post-saison dans la prochaine évaluation.

Approche de précaution

Le stock de homard de la Gaspésie est en bonne condition et se situe dans la zone saine selon l'approche de précaution.

Sommaire et avis - Gaspésie

Les faits saillants de l'évaluation sont présentés et certaines modifications sont proposées par l'assemblée. Seuls les commentaires sur le fond (et non sur la forme) sont rapportés.

- Tel que déjà discuté, pour les faits concernant les indicateurs d'abondance, il est suggéré de les simplifier en présentant soit les pourcentages, soit les tonnages. Il est important de mettre l'accent sur le fait qu'on se situe à des sommets historiques. Il est aussi proposé de faire référence à l'interruption de la pêche en 2018.
- Dans les zones 19 et 21, il convient de mentionner que les tailles moyennes des homards commerciaux étaient élevées en 2018, mais inférieures de 4 % à celles de 2015, possiblement en raison d'un recrutement plus important. Dans la zone 20, le principal message est que la taille moyenne des homards commerciaux a peu changé depuis 2008.
- On s'entend pour dire qu'on demeure à des niveaux élevés de taux d'exploitation dans la zone 20.
- On restructure le fait saillant sur les indicateurs de la productivité de la zone 20 afin que l'information soit plus claire.
- Il convient de poursuivre le travail déjà entrepris pour réduire l'effort de pêche dans la zone 20 considérant la faible taille moyenne des homards commerciaux. Par ailleurs, étant donné les changements environnementaux, il importe de mettre à jour les connaissances biologiques afin de gérer ce stock de façon durable.

Ainsi, la recommandation de l'assemblée est formulée comme suit :

Avec une abondance, une productivité et des débarquements élevés, le stock de homard de la Gaspésie est en bonne condition et se situe dans la zone saine selon l'approche de précaution. Durant les années récentes, les conditions environnementales et les niveaux d'exploitation ont permis le maintien ou l'amélioration de certains indicateurs. Cependant, dans la zone 20, la faible taille moyenne des homards commerciaux suggère qu'il faut poursuivre le travail déjà entrepris pour réduire l'effort de pêche. Considérant les changements dans l'environnement, il serait important de rapidement développer ou mettre à jour les connaissances biologiques essentielles à la gestion durable de ces stocks.

CONCLUSION

INDICATEURS DE SUIVI POUR LES ANNÉES INTERMÉDIAIRES

L'avis scientifique est émis pour 3 ans (2019-2021). Une mise à jour des débarquements et des indicateurs pour le relevé au chalut est attendue entre temps.

IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Un besoin de recherche apparaît évident pour mieux comprendre la biologie du homard. Il faut développer ou mettre à jour les connaissances biologiques essentielles à la gestion durable des stocks, en particulier dans le contexte des changements environnementaux.

Certaines variables à actualiser sont ciblées : ogive de maturité sexuelle, taux de croissance à la mue, taux d'insémination des femelles, indices de condition, qualité des œufs, structure de taille par sexe, taux d'exploitation (Côte-Nord), capturabilité automne versus printemps (Gaspésie).

ANNEXE 1- CADRE DE RÉFÉRENCE

Évaluation du homard des eaux côtières du Québec

Examen par des pairs régional : région du Québec

12 au 14 mars 2019

Mont-Joli, Québec

Président : Charley Cyr

Contexte

La pêche au homard est pratiquée par plus de 550 pêcheurs actifs au Québec répartis le long des côtes des Îles-de-la-Madeleine, de la Gaspésie, de la Côte-Nord et de l'île d'Anticosti. L'exploitation se fait à l'aide de casiers en eau peu profonde.

Les eaux québécoises sont divisées en 8 zones de pêche. La gestion de la pêche se fait par un contrôle de l'effort et par des mesures d'échappement. Les plans de gestion mis en place au cours de la dernière décennie ont été élaborés en accord avec les recommandations du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH).

À la demande de la direction de la gestion des pêches et de l'aquaculture, l'évaluation de la ressource est effectuée aux trois ans. La dernière revue des stocks de homard remonte à 2016. Le but de la revue est de déterminer si les changements survenus dans l'état de la ressource justifient des ajustements au plan de gestion.

Objectifs

Formuler un avis scientifique pour la gestion des stocks de homard de la Côte-Nord et l'île d'Anticosti (zones 15, 16, 17 et 18), de la Gaspésie (zones 19, 20 et 21) et des Îles-de-la-Madeleine (zone 22) pour les saisons de pêche 2019 à 2021. Cet avis comprendra :

- Une description de la biologie du homard des eaux côtières du Québec et de sa distribution ;
- Une description de la pêche incluant l'effort de pêche et les mesures de gestion propres aux zones de pêche ;
- L'analyse des indicateurs d'abondance (prises par unité d'effort, densité) et du taux d'exploitation à partir des données provenant de la pêche et des relevés ;
- L'analyse des données provenant du programme d'échantillonnage des prises commerciales en mer et à quai ;
- L'identification et la priorisation de travaux de recherche à considérer pour le futur.
- L'identification des indicateurs de suivi de l'état du stock pour les années intermédiaires et les critères de réouverture de l'avis;
- Les perspectives pour les saisons 2019 à 2021 pour chacune des unités de gestion.

Publications prévues

- Trois avis scientifiques du SCCS sur le homard des Îles-de-la-Madeleine (1), de la Gaspésie (2) et de la Côte-Nord et de l'île d'Anticosti (3).
- Un document de recherche du SCCS.
- Un compte rendu du SCCS contenant un résumé des discussions.

Participation

- Pêches et Océans Canada (MPO) (Secteur des Sciences et de la Gestion des écosystèmes et des Pêches)
- Industrie de la pêche
- Collectivités autochtones / organisations
- Représentants provinciaux

ANNEXE 2 - LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Affiliation	12 mars	13 mars	14 mars
Arseneau, Cédric	MPO – Gestion des pêches	X	X	-
Basque, Johanne (tél)	Nation Micmac de Gespeg	-	-	X
Belley, Rénaud	MPO – Sciences	X	X	X
Bernier, Denis	MPO – Sciences	X	X	X
Bouchard, Danielle	MAPAQ	X	-	-
Bruneau, Benoît	MPO – Sciences	X	X	X
Côté, Jean	RPPSG	X	X	X
Couillard, Catherine	MPO – Sciences	-	X	X
Cyr, Charley	MPO – Sciences	X	X	X
Deraspe, Norman (tél)	Pêcheur IDM	-	X	-
Gauthier, Pierre	MPO – Sciences	X	-	-
Gilbert, Michel	MPO – Sciences	X	-	X
Gillis, Carole Anne	Listuguj Fisheries	-	-	X
Hurtubise, Sylvain	MPO – Sciences	X	X	X
Jérôme, Adam	AGHAMM	X	-	X
Juillet, Cédric	MPO – Sciences	X	X	X
Larochelle, Mia (tél)	MPO – Gestion des pêches	-	-	X
Lévesque, Isabelle	MPO – Sciences	X	-	-
Maltais, Domynick	MPO – Sciences	X	-	X
Monseau, Alexandre	Pêcheur Anticosti	-	X	-
Paille, Nathalie	MPO – Sciences	X	X	X
Parent, Shannie	MPO – Gestion des pêches	X	X	X
Plourde, Stéphane	MPO – Sciences	X	X	-
Roy, Virginie	MPO – Sciences	X	-	-
Sainte-Marie, Bernard	MPO – Sciences	X	X	X
Sean, Anne-Sara	MPO – Sciences	X	-	-
Smith, Andrew	MPO – Sciences	X	X	-
St-Cyr Leroux, Thomas	Merinov	-	X	-
Tamdradi, Hacène	MPO – Sciences	X	X	-
Tremblay, Claude	MPO – Sciences	X	-	-
Turbide, Carole	MPO – Sciences	X	X	X
Two-Axe, Tara	Gesgapegiag	X	-	X